

# COMMUNE DE NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM

Département  
du Bas-Rhin

----

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement de  
Saverne

----

date convocation : 13/10/2016  
transmise le : 13/10/2016

-----

Conseillers élus : 15  
Conseillers en fonction : 12  
Conseillers présents : 8  
Conseillers représentés : 2

-----

### Séance du : 19 octobre 2016

Sous la présidence de M. Jean-Charles GANGLOFF, Maire

#### Membres présents :

M. SCHOTTER, M. AMANN, Mme MULLER, adjoints

M. LORENTZ, M. LEHMANN, M. WICKER, M. LANG

Membres absents représentés : M. FAVIER, Mme WENDLING

Membres absents non excusés : Mme MOREL, M. SCHNITZLER

A été désigné comme secrétaire de séance : M. SCHOTTER

### 1) Lecture et approbation du procès-verbal du dernier conseil

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents, adopte le procès-verbal du 30 août 2016.

### 2) Point sur l'avancement des chantiers en cours

#### **VOIRIE :**

Les travaux de reprise en enrobés rue de l'église, rue de l'ancienne école, rue de la mairie, carrefour du lavoir et rue Ostermann effectués par l'entreprise LINGENHELD, sous-traitant de l'entreprise RAUSCHER, sont à présent achevés.

#### **SALLE COMMUNALE :**

M. le Maire fait un point sur l'état d'avancement des travaux de rénovation commencés mi-septembre et propose de faire une visite des lieux en fin de séance.

### 3) Ouverture de crédit - reversement trop perçu TLE 2012

M. le Maire informe les conseillers municipaux qu'un titre de perception de 1.819 €, fondé sur une demande de restitution de trop perçu par la commune au titre des taxes d'urbanisme, acquittées à tort par CARRE EST pour le permis de construire PC22811C 0006, versées par l'état les 11/12/2012 et 14/02/2014, doit faire l'objet d'une restitution par la commune.

En l'absence de fonds au compte 10223 TLE en dépenses d'investissement, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, décide l'ouverture de crédits au budget 2016 comme suit :

En investissement :

- Dépenses: c/10223 (Taxe Locale Equipement) : + 1.819 €
- Recettes : c/10226 (Taxe d'Aménagement) : + 1.819 €

en vue du reversement par mandat administratif de cette somme à la Direction Générale des Finances Publiques.

#### **4) Encaissement d'un chèque des Assurances**

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à encaisser le chèque de 1.380 € des Assurances GROUPAMA, au titre des dommages de décollement et soulèvement de carrelage au sol de la chambre froide du Trait d'Union, versé au titre d'une indemnité totale et définitive, conformément au rapport de l'expert du Cabinet SARETEC.

#### **5) Demande de subvention particulière pour classe bilingue**

M. le Maire informe les conseillers municipaux de la demande faite par la Directrice de l'école aux 3 maires des communes formant le grand RPI, suite à la création du pôle bilingue à l'école Felsch en septembre 2016, quant à la nécessité d'équiper les classes de maternelles de livres en allemand ainsi que de matériel pédagogique.

Le Pôle bilingue accueille 46 enfants en classe de maternelle (Petite, Moyenne et Grande Sections) :

- 12 de la commune de Neugartheim-Ittlenheim,
- 14 de Willgottheim-Woellenheim
- 20 de Schnersheim-Avenheim-Kleinfrankenheim

Le CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité, décide que le montant de l'aide sera fixé et attribué, après communication du coût total de ces fournitures, en concertation avec les 3 communes.

#### **6) Bacs à fleurs : information de mise en vente**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité décide d'insérer dans le prochain bulletin municipal une information pour la mise en vente des anciens bacs à fleurs pour les personnes intéressées.

#### **7) Recensement de la population : recrutement d'un agent recenseur**

M. le Maire informe les conseillers présents, qu'à l'issue de l'affichage pour le recrutement d'un agent recenseur, Mme Marie-Odile HOLZMANN domiciliée à TRUCHTERSHEIM s'est portée candidate. Au vu de son expérience dans le domaine, il est prévu son recrutement afin qu'elle puisse suivre la formation obligatoire organisée par l'INSEE, dès début janvier 2017.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, autorise le Maire à signer le contrat de travail ainsi que l'arrêté de nomination et prévoit la dépense au budget primitif 2017.

#### **8) Urbanisme**

- Liste des demandes d'urbanisme en cours.
- Information : encaissement de 1500 € au titre des frais de recouvrement suite à l'arrêt de la Cour d'Appel de Nancy (affaire recours PC Steinmetz)
- Point sur l'avancement du PLUI – séminaire prévu le 17/11/2016

## 9) Divers

- Compte-rendu par Christine Muller du Conseil d'école du 18 octobre.
- Information : Les enseignantes de Neugartheim-Ittlenheim organiseront une fête de Noël des enfants le vendredi 16/12 (horaire non précisé) dans la salle Le Trait d'Union et invitent l'ensemble du conseil municipal. Le goûter et les cadeaux pour les écoliers seront offerts par la commune.
- Repas de Noël des Seniors - choix du lieu et augmentation du seuil de 65 ans :  
Vu l'avancement des travaux dans la salle à ce jour, qui ne seront pas achevés à temps, et sachant que la salle du Trait d'Union est limitée à 80 personnes maximum, il y a lieu de faire un choix :
  - Soit reporter le repas à fin janvier ou février, auquel cas ce n'est plus une fête de Noël,
  - ou le maintenir à la date initialement prévue du 17 décembre, en l'organisant dans un restaurant.Après concertation, le choix s'est porté à :
  - 7 voix pour maintenir la période en l'organisant au restaurant,
  - 3 voix pour le reporter en janvier février dans la salle nouvellement refaite.

D'autre part, vu le recul de l'âge légal de la retraite, il a été décidé de porter le seuil des 65 ans à 66 ans, dès cette année. Ainsi, les personnes nées en 1951 seront invitées au repas de Noël en 2017.

- La commune organisera pour les habitants une journée « portes ouvertes » de la salle communale rénovée, courant février-mars.
- Une réception est prévue par la Comcom fin novembre pour les sportifs méritants des différentes communes de la communauté de communes : 2 jeunes du village seront récompensés, il s'agit de Caillaud Robin (gymnastique), et Deppner Séverine (tennis).
- Chasse : troubles et dégradations au Kochersberg signalés par le locataire de la chasse. Des mesures seront prises pour y interdire l'accès en voiture et engins motorisés (Quad, moto, etc.).
- Dégradations cour d'école - préau (déchets, mégots, canettes, etc.) : le maire prendra un arrêté et informera la gendarmerie d'effectuer des rondes.
- Elagage des branches du sapin débordant sur le mur du cimetière d'Ittlenheim.
- Toboggan fermé pour réparation

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.